



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 14 décembre 2020

### **Décès de Monsieur Louis Kasni Warti, dernier survivant calédonien du bataillon du Pacifique**

Sébastien Lecornu, Ministre des Outre-mer et Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, ont appris avec tristesse la disparition de de Louis Kasni Warti, dernier survivant calédonien du bataillon du Pacifique, le 6 décembre dernier. Ils tiennent à rendre un commun hommage à cet homme très respecté pour son engagement au service de la France, par les armes puis comme porteur de mémoire. Les ministres adressent à sa famille et à ses proches leurs sincères condoléances.

Louis Kasni Warti est d'abord un soldat de France qui s'engage le 1<sup>er</sup> avril 1940 dans l'armée puis rejoint les forces françaises libres au sein du glorieux bataillon d'infanterie de marine du Pacifique. Il sera de nombreux combats au cours desquels la France libre s'est imposée aux alliés comme une force combattante avec laquelle il fallait compter.

Dans le désert Libyen, autour de Monte Casino en Italie puis en Provence où il participa notamment à la libération d'Hyères, et jusque dans le froid des Ardennes, il fit honneur à son île autant qu'à son pays. Ses combats résonnent encore aujourd'hui dans nos mémoires comme le symbole d'une renaissance française à laquelle il prit toute sa part. Sa Légion d'Honneur obtenue en 2010 vint couronner cet impressionnant parcours.

Il se fit ensuite porteur de mémoire, de ces témoins fiers à raison de leur engagement et si précieux pour tous ceux qui se mobilisent afin de maintenir la flamme du souvenir, élément essentiel de notre cohésion nationale.

A travers cet hommage, Sébastien Lecornu et Geneviève Darrieussecq tiennent également à souligner le rôle crucial de nos Outre-mer dans le combat de la France libre et la renaissance de la France comme puissance majeure après le second conflit mondial. Leurs ralliements, le courage de ces femmes et de ces hommes furent d'une importance capitale.

Le Gouvernement s'est engagé dans de multiples initiatives mémorielles à porter haut ce souvenir, partie intégrante de notre Mémoire nationale et motif de fierté pour

l'ensemble de nos concitoyens. En donnant à cette histoire la place qui lui revient dans nos lieux de mémoire, nos musées, nos écoles, en incitant les maires de nos communes à baptiser leurs rues et places des noms de ces glorieux combattants, la France et son Gouvernement réaffirment la place prioritaire qu'occupe la transmission mémorielle.

#### Contacts presse

Cabinet de Sébastien Lecornu

[mompresse@outre-mer.gouv.fr](mailto:mompresse@outre-mer.gouv.fr)

01 53 69 26 74

Centre média du ministère des Armées

[media@dicod.fr](mailto:media@dicod.fr)

09 88 67 33 33